65e Année. — N° 127

Le Numéro 15 CENTIMES

BUREAUX ET RÉDACTION : Roubaix, Grande-Rue, 21 Tourcoing, rue Carnot, 23

Abonnem. 3 m. 6 mois 1 an
Belgique, Nord et Belgique 20.00 40.00 80.00
France .. 18.00 34.00 68.00
Union postale 16.00 31.00 60.00

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

65e Année. — N° 127

JEUDI 6 MAI 1920

Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 21, Grande-Rue, Roubaix 23, rue Carnot, Tourcoing

La Reprise se généralise chez les Cheminots

L'AGITATION RÉVOLUTIONNAIRE

Les cheminots reprennent peu à peu le travail.
La situation est moins bonne dans les ports.
Etat stationnaire dans les mines.

LA C.G.T. OFFRE DE DISCUTER AVEC LE GOUVERNEMENT
Une déclaration de la Fédération du Textile. — Les arrestations

La situation générale mercredi matin

Paris, 5 mai. — La situation générale s'est nettement améliorée. Relativement aux chemins de fer, on précise que le gouvernement considérait le mouvement comme virtuellement terminé. En dehors de l'appoint des volontaires, on signale, sur tous les réseaux, de nombreuses reprises individuelles du travail.

On estime à 55 p. c. le nombre des travailleurs dans les mines, où l'ordre de la C. G. T. a été exécuté.

Dans les ports, les chargements et les déchargements des denrées périssables s'effectuent normalement, grâce aux grutiers et à la main-d'œuvre coloniale.

L'invite de la C. G. T.

Paris, 5 mai. — Dans la communication faite par la commission administrative de la C. G. T., celle-ci disait notamment, en ce qui concerne les cheminots, que l'objet essentiel de leur action est la réorganisation des transports ferroviaires par la nationalisation.

« Il reste entendu, ajoutait la commission administrative, que cette transformation ne saurait être l'œuvre d'une simple décision au caractère spontané, mais des engagements pourraient être pris et des garanties données qui constituerait pour le prolétariat de rail l'assurance que sa revendication principale entre dans la voie de l'application. A cet effet, les projets élaborés par le gouvernement et par la C. G. T. et son conseil économique du travail peuvent supporter une confrontation profitable au pays. »

Un manifeste significatif de la Fédération du Textile

Paris, 5 mai. — La Fédération du textile a lancé ce matin, la déclaration suivante :

Nous tenons à informer d'une façon présente tous les travailleurs de l'industrie textile que la Commission administrative de la C. G. T. a décidé que dans les circonstances présentes et tant dans l'intérêt des principaux intéressés que pour le succès des revendications posées, la discipline doit être observée par toutes les organisations. Elle recommande aux camarades aux travailleurs de la corporation de ne suivre actuellement certains ouvriers impartiens qui tentaient d'opérer des débauchages. Qu'il soit bien entendu que le mouvement présent est entre les mains de la Commission administrative de la C. G. T. et que toute extension relève des organismes qualifiés : Fédération, C. G. T. Il est indispensable que la discipline syndicale soit observée et les décisions confédérales respectées. Nous déclarons par avance que tout acte contraire serait désapprouvé.

Pour la Fédération du textile :
Les secrétaires, Vandepotte, Cordée, Huyghe.

Déclarations de M. Le Trocquer

Paris, 5 mai. — Interviewé sur la situation générale, M. Le Trocquer a fait des déclarations optimistes en précisant que la situation était exempte d'inquiétude. La plupart des ports, a-t-il déclaré, conservent leur activité normale.

En ce qui concerne la grève des cheminots, le ministre considère cette grève comme un échec.

L'arrestation de M. Sirolle

L'un des trouvreur secrétaires de la Fédération des travailleur des chemins de fer, M. Sirolle, délégué à la C. G. T., contre lequel un mandat d'amener avait été lancé, a été arrêté à la sortie d'une séance que tenait, dans un nouvelle cachou, 211, rue Lafayette, la commission administrative de la C. G. T.

Le secrétaire fédéral fut reconnu par deux inspecteurs de la sûreté. Il suivit sans résistance aucune les policiers qui l'appréhendèrent.

M. Guillemin, accompagné du secrétaire des cheminots, se rendit au domicile de ce dernier, 2, rue d'Alsace, à Clichy, où il fut procédé à une perquisition. Des documents et correspondance furent saisis et mis sous scellés.

M. Henri Colson décoré de la Légion d'honneur

Paris, 5 mai. — Par décret rendu sur la proposition de M. Le Troquer, ministre des travaux publics, M. Henri Colson, élève de l'Ecole Centrale, qui a été tué dans le déraillement de Lanmon-Alésia, près de Dijon, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. La citation suivante, à titre civil, accompagne le décret :

« Le gouvernement porte à la connaissance de tous la belle conduite de M. Colson (Henri-Pierre), élève de l'Ecole Centrale des arts et manufactures de Paris; modèle de dévouement et de courage, titulaire de la croix de guerre pour actions d'éclat aux armées. A trouvé la mort dans l'accomplissement du devoir.

La Chambre de Commerce de Limoges, dans un appel au Gouvernement, réclame la liberté et la protection du travail

Limoges, 5 mai. — La Chambre de commerce de Limoges, la « Ville Rouge », ainsi que se plaisent à la qualifier certains unifiés, vient de voter à l'unanimité, une adresse qu'elle transmet au président du Conseil et aux ministres de l'Intérieur et du Commerce, et dans laquelle elle se dit profondément soucieuse de la situation faite au pays par la répétition incessante des mouvements grévistes.

Elle sollicite du gouvernement le maintien absolu de la liberté du travail, réprimant toute rigueur injuste, mais demande que les pouvoirs publics, conscients de leurs devoirs envers la nation assurent à la conservation de l'ordre et à l'exécution des lois la fermeté et l'esprit de suite également indispensables pour les assurer. Elle prie le gouvernement de considérer que la sécurité du lendemain permet seule les grands et les engagements à terme, c'est-à-dire la certitude des salaires pour l'ouvrier et la possibilité des perfectionnements pour le patron. Elle rappelle que les intérêts corporatifs cessant peu à peu d'être en cause et qu'il n'est vraiment d'abroger à la fois la patrie et la société.

En terminant, cet appel demande au Gouvernement de rassurer, par l'énergie de sa protection, les ouvriers et les patrons, désireux de travailler, d'exiger des fonctionnaires de l'Etat et des agents des services publics la constante exécution de leurs devoirs, et d'expliquer résolument de France les éléments étrangers, qui s'efforcent d'y semer la désorganisation ».

DANS LA RÉGION

A LILLE

Un essai de grève des Dockers

Le secrétaire du syndicat des dockers a fait donner l'ordre de cesser tout travail relatif aux déchargements par voie d'eau ou de terre.

Le travail s'est donc arrêté mercredi matin au moins en partie. Il y aurait un peu plus de 70 chômeurs.

Cette mesure a été prise par application de l'ordre lancé par la C. G. T.

Mais le représentant du Syndicat ayant été pressenti pour laisser opérer le déchargement des denrées indispensables au ravitaillement et spécialement des denrées nécessaires aux hôpitaux, l'affaire a été portée devant l'adjoint au maire, M. Creton, et devant M. Delory.

Une délégation, dans ce sens, a été envoyée auprès du maire de Lille, dans les locaux du Conseil général.

La question n'aura vraisemblablement pas besoin d'être posée ni résolue, car, d'une part une partie des déchargeurs du bateaux seuls a cessé le travail, les ouvriers employés aux grues restant à leur poste, et, d'autre part une réunion est tenue mercredi, place Cormontaigne où vraisemblablement sera décidée la reprise du travail.

A FIVES ET A HELLEMMES

On ne signale pas de grandes modifications dans la situation à Fives et à Hellemmes.

A Fives, il y a 220 chômeurs dont 22 mécaniciens, sur 970 ouvriers.

A Hellemmes, il y en a 1.020 sur 3.782.

200 démissions au Syndicat

200 démissions sont parvenues au Syndicat des cheminots d'Hellemmes.

A DUNKERQUE

L'attitude des dockers. — La troupe va assurer le ravitaillement des régions libérées.

Les dockers de Dunkerque ont de nouveau voté la grève. Mécontents d'avoir été dérangés pour rien, ils veulent transformer la grève de solidarité en grève de protestation contre la vie chère.

Ce matin jeudi, doit commencer le ravitaillement des régions libérées par la troupe.

LA CONFÉRENCE DE SPA

Les Allemands ne pourront pas discuter le chiffre de l'indemnité

Paris, 5 mai. — On précise que les représentants allemands à la Conférence de Spa ne seront en aucun cas admis à discuter le chiffre de l'indemnité due à la France.

Scènes de désordre en Italie

Un mort. — Vingt blessés

Livourne (Italie), 5 mai. — La décision de la Chambre du travail de cesser la grève n'ayant pas plu aux éléments anarchistes, ceux-ci ont saccagé deux magasins d'armes ce qui a provoqué un conflit avec la police armée qui a dû intervenir. On déplore 1 mort et 20 blessés. L'ordre est maintenant rétabli.

L'INTERDICTION D'EMPORTER PLUS DE 1.000 FR. EN QUITTANT LA FRANCE POUR L'ANGLETERRE

Londres, 5 mai. — Chambre des communes :

Répondant à une question, M. Hamsworth, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, dit qu'il estime qu'on ne peut rien faire en ce moment, avec quelque chance de succès, des représentations au gouvernement français en faveur des voyageurs qui traversent la France à destination du Royaume-Uni, auxquels il est interdit de quitter la France en emportant plus de 1.000 francs, sur eux, en argent français ou anglais.

LES QUOTIDIENNES

UNE LEÇON DE BONNE TENUE

On sait l'émoi produit dans les milieux familiaux par l'introduction dans notre pays de certaines danses exotiques qui ne se recommandent ni par la grâce, ni par le bon goût. Les polémiques soulevées depuis quelque temps par toutes les variétés de fox-trott et de tango ont souligné l'excentricité de nouveautés mondaines dont le moins qu'on en puisse dire c'est qu'elles blessent les convenances les plus élémentaires.

Après un essai du surtout à notre indéfinissable sensibilité, les nouvelles danses commencent un désir rapide; demain, elles seront définitivement abandonnées.

L'attitude prise par l'un des groupes appartenant à l'élite de la jeunesse française aura été pour quelque chose dans cet assainissement de nos réunions mondaines.

Avant la guerre, les élèves de l'Ecole Polytechnique organisaient de temps en temps des bals par invitations. La tradition est remondée, mais les danses anciennes figurent seules au programme. Et voici comme cela s'est fait :

Les élèves catholiques de l'Ecole avaient demandé que l'on fît deux parties dans le bal, l'une sans danses nouvelles, l'autre où toutes les danses seraient été permises. Or, le Conseil de l'Association a estimé que, non seulement il fallait faire droit aux revendications des élèves catholiques, mais qu'il convenait de partager entièrement leur point de vue et d'exclure du programme à toutes les danses déplacées dans les réunions mondaines, où futurs ingénieurs, chefs d'industrie invitent leurs fiancées ou les jeunes filles qui le deviendront. »

Ce geste est fait et mérite d'être signalé. Cette leçon de bonne tenue et de retour aux saines et élégantes traditions françaises donnée par les élèves de l'Ecole Polytechnique est un signe des temps. Il y a maintenant, en France, une élite qui se refuse absolument à suivre la mode étrangère, que ce soit la mode politique, la mode tout court ou la mode des « dancings ». Et vraiment, quand on a comme notre pays, un long passé de beauté, de noblesse, de respect de la femme, de bon sens et de goût, on ne va pas chercher de l'autre côté des mers ou des frontières terrestres ce qu'il y a de plus laid et de plus dépravé pour l'introduire dans nos salons!

Maurice Aubert.

L'AUSTRALIE ET LA LAINE

L'achat des laines australiennes était soumis jusqu'ici au contrôle officiel britannique. Ce contrôle va prendre fin en juin prochain. Aussi les principaux marchands de laine australiens viennent-ils de se grouper pour surveiller l'écoulement de la récolte. Un comité mixte de producteurs et de courtiers serait formé avec charge d'organiser l'emmagasinage de toute la laine récoltée en Australie entre le 30 juin 1920 et le 30 juin 1921.

Tous les producteurs adresseraient leur récolte à ce comité, qui la ferait vendre aux enchères en Australie dans l'ordre de réception et la conserverait en stock en cas de baisse trop accentuée. Aucune expédition directe en dehors ne serait faite sans l'assentiment du comité, et ces expéditions directes ne devraient porter que sur les qualités inférieures, toutes les bonnes laines devant être vendues en principe dans les enchères australiennes. Un prélèvement de 1 p. c. sur le produit de la vente servirait à payer les frais de l'organisation.

Ce Comité s'est constitué pour éviter une baisse des prix qui ne manquerait pas de se produire à la levée du contrôle officiel. Les stocks australiens sont en effet considérables; on les évalue à 1.600.000 balles, sans compter ce que le gouvernement britannique a entreposé à Londres et dans les autres ports anglais dont les docks sont encombrés.

Et voilà pourquoi nous continuerons à payer fort cher nos vêtements de drap.

L'EXPORTATION DE LA LAINE INTERDITE EN ROUMANIE

Bucarest, 5 mai. — Le Conseil des ministres a prohibé l'exportation de la laine.

L'EMPIRE DES AIRS

Un avion capote. — Deux aviateurs tués

Montpellier, 5 mai. — Une des ailes s'étant rompue, un avion est tombé sur la voie ferrée près de Bédarieux et a pris feu. Les deux aviateurs ont été carbonisés.

CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

SESSION ORDINAIRE

Séance du 5 Mai

LES CRÉDITS POUR LA RECONSTITUTION LES BÉNÉFICES DU COMITÉ DE RAVITAILLEMENT

La séance du matin, ouverte à 11 h. 15, a été exclusivement consacrée à la lecture, par M. Lourdon, d'un long rapport de la Commission des chemins de fer. Cet exposé stipule qu'une somme de 20 millions sera nécessaire pour la construction d'un chemin de fer, d'intérêt local, dans la Cambrésis. Ces frais seront supportés par moitié par l'Etat et le Département.

Avant de lever la séance, le président, d'accord avec l'assemblée, décide que le rapport sur la reconstitution du Nord sera discuté en séance de cet après-midi.

La séance est levée à 12 h. 15.

Séance de l'après-midi

Le président ouvre la séance à 16 h. L'assemblée adopte, après lecture, une série de vœux.

Les crédits nécessaires pour la reconstitution des Régions dévastées, — Interventions de M. Lebas

Le Conseil général adopte un vœu de M. Barrois-Dramé, relativement aux crédits nécessaires pour la reconstitution des régions libérées, refusant toute réduction et spécifiant que le Conseil général, outre les efforts des parlementaires et sénateurs du Nord en vue d'obtenir satisfaction.

M. Lebas explique que le ministre des Finances veut réduire de huit milliards les crédits destinés aux régions dévastées. Mais, ajoute-t-il, tous les députés et sénateurs du Nord sont d'accord pour combattre le gouvernement qui ne fera pas l'effort nécessaire à la reconstitution de nos régions dévastées. Nous avons assez souffert pour qu'on nous donne ce qu'il faut afin de vivre.

Un crédit de 30.000 francs est voté en faveur des Sociétés agricoles du département, tout en laissant la latitude à la Commission départementale de répartir cette somme entre les Comices existants et selon leur importance.

Le ravitaillement du Nord. Les bénéfices réalisés

M. Coulaux désire connaître la composition de la Commission du ravitaillement; il croit qu'il n'y trouve des incompétences, tandis que certaines personnes, compétentes en la matière, n'en font pas partie.

M. Guillemin, — et plusieurs de ses collègues l'affirment comme lui, — assure que le ravitaillement du Nord a réalisé un bénéfice d'environ 30 millions, et demande qu'on vérifie la chose, afin de décider à quoi ce bénéfice sera attribué.

M. le Président et M. le Préfet déclarent que le Comité du ravitaillement dirigé par M. Lebas a réalisé des bénéfices, mais que rien ne prouve qu'aux ventes futures il n'y aura pas de déficit; dans tous les cas, déclarent-ils, ce bénéfice appartient à l'Etat.

Toutefois, ajoute le président, quelque le Comité soit responsable devant l'Etat, nous pourrons demander à l'Etat de nous laisser disposer de cette somme, au mieux des intérêts du ravitaillement du Nord.

Répondant à M. Barrois, qui voudrait voir liquider les stocks du ravitaillement pour accorder la liberté du commerce et répartir entre les communes intéressées, les bénéfices réalisés, M. Lebas désire que cette suppression rapide serait une imprudence, et demande que ces diverses propositions soient soumises à la Commission du budget qui statuera et permettra ensuite au Conseil général de prendre une décision.

Il en est ainsi ordonné et la séance est levée à 18 h. 40. Séance jeudi à 10 h.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, JEUDI 6 MAI :

Aujourd'hui, saint Jean; demain, saint Etienne. 127e jour de l'année.

Soleil : Lever, 5 h. 23 ; coucher, 20 h. 12.

Lune : Pleine lune du 3. Dernier quartier, le 11.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Ecole nationale des Arts industriels : Bibliothèques ouvertes de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h.

LA FÊTE DE GALA de l'Association des Journalistes du Nord, à l'Hippodrome de Roubaix

Une représentation extraordinaire de « Mireille »

« Mireille », l'admirable chef-d'œuvre de Gounod, sera représentée au Grand-Théâtre-Hippodrome de Roubaix, le mercredi 19 mai, à 20 heures, avec un décor tout spécial. L'Association Professionnelle des Journalistes du Nord », qui organise cette fête de gala, avec le concours de M. Paul Doual, l'habile Directeur de notre grande scène, a réuni, pour l'interprétation, un choix exceptionnel brillant d'artistes.

Le rôle de « Vincent » sera tenu par M. Caplanne, le célèbre premier ténor de l'Opéra-Comique, de Paris, qui obtint, la saison passée, un magnifique succès dans le « Barbier de Séville ». « Ourrias » sera M. Lantéri, le puissant baryton du Théâtre des Arts, de Rouen, qui produisit à Roubaix, une impression profonde dans le rôle de Nilakanta, de « Lakmé ». « Ramon » sera un interprète de grande valeur en M. Terval, première basse de la Gaîté-Lyrique de Paris.

Mme Dinu-Lemnar, de l'Opéra-Comique de Paris, l'une des artistes lyriques les plus adulées, donnera un superbe rôle de « Mireille » la perfection de son incomparable talent. Elle sera, en Mme Lily Dalbe, de la Gaîté-Lyrique de Paris, dans « Taven », la meilleure partenaire.

Par les noms que nous venons de faire connaître, on juge de l'attrait de cette représentation.

La location sera ouverte chez Mme Jubé, 16, rue de la Gare, lundi prochain, 10 mai, à neuf heures.

Les prix des places (tous droits et taxes compris), sont : 2e galeries, 1 fr. 75; 2e galeries numérotées, 3 fr.; 1res galeries, 5 fr.; pourtours, 8 fr.; stalles, 15 fr.; fauteuils, 25 francs.

Union Nationale et Républicaine de Roubaix et de ses Cantons

CARNET DE NOTES

L'Union Nationale et Républicaine de Roubaix et de ses Cantons nous prie d'insérer ces extraits de son carnet de notes :

— Si, le jour où la guerre a été déclarée, l'Union de tous les citoyens est immédiatement apparue, à ses yeux, comme la condition essentielle de la Victoire, il n'est pas un esprit clairvoyant qui, aujourd'hui encore, la juge indispensable à notre relèvement.

Devant l'ennemi, nous avons tous réussi à faire taire nos préférences, à oublier nos animosités et à reconnaître des frères dans les adversaires de la veille. Est-ce pour nous entraîner maintenant que nous avons su offrir hier à l'admiration du monde ce magnifique exemple de concorde?

N'avons-nous, en présence d'un péril mortel, cherché et trouvé le salut dans l'Unité de la Patrie, que pour laisser aujourd'hui morceler et décomposer la Patrie victorieuse? La Victoire elle-même ne réussirait pas à cette épreuve et nous préparerions de nos propres mains à l'Allemagne la plus prompte et la plus éclatante revanche.

Président Poincaré.
(Revue des Deux Mondes, 15 mars 1920.)

— Pour que les marchés étrangers, même ceux des nations les plus sympathiques, se rouvrent à nos capitaux, il faut que nous démontrions clairement à l'opinion universelle notre ferme résolution de relever notre crédit par l'économie, le travail et la production.

Président Poincaré.
(Revue des Deux Mondes, 15 avril 1920.)

La croix de guerre pour Roubaix ?

Mercredi, le bruit courait en ville, de démarches faites par M. Lebas, député-maire, auprès du Gouvernement, en vue de l'attribution de la Croix de Guerre à la Ville de Roubaix.

Nous nous sommes renseigné près de l'Administration municipale, où MM. Thérin et Wattremez nous ont dit « qu'ils ignoraient complètement cette démarche de laquelle M. Lebas ne les avait aucunement entretenus lors de son dernier séjour ». — « Je sais, nous a dit M. Wattremez, que M. Lebas a accompagné son collègue de Lille, dans sa démarche auprès du Président de la République, en vue de la visite présidentielle, mais en ce qui concerne Roubaix, si la demande de Croix de Guerre a été faite, j'ignore même les motifs qui eut pu être invoqués. »

La liquidation du moratorium

La conférence de M. René Lefebvre, député du Nord

Comme nous l'annoncions, dimanche, M. René Lefebvre, député du Nord, a accepté de venir aujourd'hui jeudi, exposer devant les membres de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing, les idées qui l'ont guidé dans le projet de loi sur la liquidation du moratorium.

Avant que la discussion ne vienne devant la Chambre, il est du plus haut intérêt de connaître les directives qui ont présidé à l'élaboration de la rédaction définitive adoptée par le rapporteur, qui est plus qualifié que quiconque pour répondre aux objections susceptibles de lui être présentées.

M. René Lefebvre, cédant aux instances qui lui ont été faites, a bien voulu consentir à aborder des sujets d'actualité présentant qui intéressent d'une façon particulière l'industrie et le commerce de nos grands centres de Roubaix-Tourcoing.

Aussi, le Comité directeur de la Fédération insiste-t-il pour que ses adhérents veuillent bien se rendre « personnellement » ou délégner un de leurs mandataires à la réunion qui aura lieu dans la Salle des Ventes Publiques de la Chambre de Commerce de Roubaix, à 2 h. 1/2 précises de l'après-midi.

La Journée Nationale des Mères de Famille nombreuses

(9 MAI 1920)

La belle fête qui vient d'être définie :

LA FRANCE VEUT VIVRE !...

« La France, pour dire les tombes, cherche les berceaux. » (Barbusse).

LE PÉRIL : Avant la guerre, la France était de toutes les grandes nations, celle où la population était la moins dense (Angleterre 205, Belgique 207, France 72) et la seule où le chiffre des décès était supérieur au chiffre des naissances : la France mourait lentement. « Cette population se vieillit », écrivait Roosevelt.

Pendant la guerre, de 1914 à 1918, l'excédent des décès sur les naissances a été de 1.272.700 pour les civils, et la guerre nous a coûté 1.500.000 hommes, c'est donc trois millions d'habitants, la valeur de dix départements du Midi, que la France vient de perdre.

Victorieux par les armes, nous sommes à la merci du pays vaincu mais surpeuplé, si le fléau de la dépopulation n'est pas promptement enrayé.

La classe 1934 sera en Allemagne de	1.000.000
en France de ...	150.000

Les conséquences :

La vie chère, qui provient d'un manque de production, conséquence du manque d'hommes;

Notre change qui s'affaisse;

Notre agriculture en souffrance qui ne nous nourrit plus;

Nous sommes menacés de disette; nous sommes tributaires de l'étranger pour manger;

Nos colonies ne sont pas exploitées faute de colons;

Nous sommes menacés d'une nouvelle invasion.

Les remèdes :

Il n'y en a qu'un seul : accroître la population.

Pour cela, honorons la Famille; honorons les Mères.

Remettons à l'honneur la maternité, les nombreux enfants, les grandes familles.

Il est de notre intérêt matériel et moral, de notre intérêt immédiat et lointain de sauvegarder les traditions et les mœurs qui maintient et développent les nombreuses familles.

Français, vous n'avez pas eu peur de la mort, aurez-vous peur de la vie ?

Que le 9 mai, d'un bout à l'autre du pays, on honore les mères françaises !

Le Comité de Roubaix
de la Journée nationale des Mères de Famille nombreuse.

DERNIÈRE HEURE

Les Grèves

LA SITUATION SUR LES RÉSEAUX

Le mouvement de reprise

Paris, 5 mai. — Sur le Nord, l'Est et le Midi, la situation demeure la même.

SUR LE P.-O.

Sur le P.-O., on signale des tentatives de plus en plus caractérisées de débauchage, notamment à Tours, où les grévistes ont encore maîtrisé des femmes d'employés restés à leur poste.

A l'exploitation, augmentation du nombre de trains. Le pourcentage des départs est de 60 p. c. pour les trains de voyageurs, de 100 p. c. pour les trains de ravitaillement et les trains de marchandises.

UNE TENTATIVE CRIMINELLE

Entre Blois et Château-du-Loir, un poseur a trouvé sur la voie quatre longueurs de rails déboîtés. Un mécanicien qui tentait de débaucher les ouvriers non grévistes, à Vitry-sur-Seine, a été expulsé par le personnel.

VINGT-CINQ REVOCATIONS

25 agents réintégrés, puis lors de la dernière grève, ont été révoqués. La Compagnie révoque de même les agents contrôleurs de faits caractéristiques de grève; elle mycra de nos contrôles sous qui n'auront pas répondu, jeudi, à la mise en demeure de reprise du travail, ce fait constituant une rupture de contrat.

SUR LE P.-L.-M.

Sur le P.-L.-M. à Paris, la reprise du travail par le personnel s'est accentuée à tel point que l'on peut dire que le service sur le P.-L.-M. est assuré d'une façon à peu près normale; tous les trains de grand parcours sont assurés et le service de banlieue fonctionne dans de bonnes conditions.

Depuis trois jours, les trains de marchandises sont en marche et à l'heure actuelle les gares de triage sont dégagées.

SUR LE RÉSEAU DE L'ETAT

Sur le réseau de l'Etat, la situation reste stationnaire.

VINGT RÉVOCATIONS

17 révocations ont été prononcées mardi soir, s'ajoutant aux 3 prononcées antérieurement portant à 20 le nombre des révocations du réseau.

A Marseille, la situation est sans changement; à Montpellier, 5 révocations ont été prononcées; à Nantes, aux gares du P.-O. et de l'Etat, aucun changement.

PERQUISITIONS A TOULON et à LA SEYNE

Toulon, 5 mai. — Des perquisitions ont été opérées aux Bourses du Travail de Toulon et de la Seyne, ainsi qu'au domicile de plusieurs mineurs. Le préfet du Var a pris un arrêté interdisant les manifestations et attroupements sur la voie publique.

LE CARTEL

LA GRÈVE DES PORTS

Paris, 5 mai. — A Toulon, les ouvriers de l'arsenal ont voté une grève de 24 heures et s'il le faut ensuite, ils préparerait la grève générale.

A Marseille, la situation est la même qu'hier.

A Nantes, dockers et inscrits chôment. Les ports-et-chaussées ont abandonné le travail. Cinq navires sont immobilisés.

A Brest, chômage partiel des dockers.

Au Havre, un millier de dockers ont repris le travail.

LA GRÈVE DES MINEURS

Paris, 5 mai. — A Saint-Etienne, il y a 3.127 travailleurs, sur un effectif de 14.000.

A Blanzy, l'amélioration continue. A Decazeville, 50 p. c. des travailleurs sont occupés.

Dans les mines de lignite de Marseille, la situation s'améliore; 800 mineurs sont au travail.

Dans le Gard et à Alès, une majorité se dessine pour la reprise du travail.

LES GRÈVES DE SOLIDARITÉ

Paris, 5 mai. — A Toulouse, l'Union des Syndicats a décidé la grève générale pour le 7 mai pour répondre à l'échec de la grève des tramways, qui fonctionnent grâce à la ligne civique.

A Saint-Etienne, le bâtiment est en grève.

Les arrestations

A Toulon, on signale plusieurs arrestations de syndicalistes, entre autres M. Flandrin, secrétaire général des travailleurs de la marine de l'Etat; M. Nebout, secrétaire général des employés du P.-L.-M.; M. Ostiel, secrétaire général de l'Union des Syndicats ouvriers du Var.

LES SYNDICALISTES REY ET DELAGRANGE AMENÉS A PARIS

Paris, 5 mai. — Les cheminots syndicalistes Rey, arrêté à Moulins, et Delagrange, arrêté à Périgueux, sont arrivés mercredi soir à Paris. Ils seront mis à la disposition de M. Jousselin, juge d'instruction, et écroués à la Santé.

VERPEUIL ARRÊTÉ A BOURGANEUF

Bourganeuf, 5 mai. — M. Raoul Verfeuil, délégué permanent du parti socialiste, a été arrêté.

SIROLLE INCULPÉ DE COMPLOT CONTRE LA SÛRETÉ DE L'ETAT

Paris, 5 mai. — M. Jousselin, juge d'instruction, a procédé, mercredi après-midi, à l'interrogatoire de Sirolle et l'a inculpé de complot contre la sûreté intérieure de l'Etat et de menées anarchistes.

M. Warin, juge d'instruction, a rejeté, aujourd'hui, la demande de mise en liberté provisoire de l'anarchiste Rolin, dit Lordel, inculpé de provocation de militaires à la désobéissance.

Une note de la C.G.T.

Un avis aux ouvriers de la métallurgie et du bâtiment

Paris, 5 mai. — La commission administrative de la C. G. T. communique une note rappelant à ses syndiqués qu'elle entend rester maîtresse de l'action engagée, de laquelle elle est responsable, et demandant aux travailleurs de la métallurgie et du bâtiment d'attendre que la commission administrative de la C. G. T., d'accord avec la Fédération des cheminots et les autres Fédérations en lutte, fixe l'heure de leur entrée en action.

DANS LA RÉGION

LES CHEMINOTS

La reprise décidée aux ateliers d'Hellemmes

Au cours d'une réunion tenue mercredi après-midi, les cheminots des ateliers d'Hellemmes ont décidé la reprise du travail pour jeudi.

A Valenciennes

Les employés, au nombre d'une cinquantaine, qui travaillaient aux ateliers de la gare, ont l'intention de reprendre le travail.

LES MINEURS

Dans le bassin d'Anzin

Les mineurs de l'arrondissement de Valenciennes ne sont pas disposés à reprendre le travail; ils craignent en effet d'être excommuniés par la C. G. T.

DOCKERS ET INSCRITS

Fin de la grève à Dunkerque

A Dunkerque, la grève a pris fin.

La Conférence interparlementaire du Commerce international

Paris, 5 mai. — La Conférence interparlementaire du commerce international a continué, mercredi, ses travaux, dans une salle du Sénat.

Le baron Descamps, délégué de la Belgique, a déposé des conclusions tendant à réduire la circulation fiduciaire par la création du bons or.

M. Marchall Stéphens, délégué anglais, a proposé l'émission de bons internationaux émis par une commission financière interalliée, considérés comme des effets de commerce et non payables d'intérêts.

Puis M. Walter Berry, ancien président de la Chambre de commerce britannique, a exposé un système de bons alliés garantis mutuellement sur la base du pair et payables au bout de 5 ans. Un service de contrôle centralisera l'argent et en aurait l'emploi. Il conclut qu'une baisse immédiate des matières premières n'assurerait

Le discours de M. Isaac à la cérémonie d'inauguration de la Foire de Paris

Paris, 5 mai. — Dans le discours qu'il a prononcé mercredi, à l'Hôtel de Ville, au cours de la cérémonie d'inauguration de la Foire de Paris, M. Isaac, ministre du Commerce a félicité le Conseil municipal, la Chambre de commerce et le Comité d'organisation, de l'œuvre accomplie. « La foire actuelle, a dit en terminant le ministre, sera un stimulant, et les succès obtenus depuis deux ans sont un gage d'avenir auquel doivent applaudir tous ceux qui aiment la France et Paris. »

La Reddition de Maubeuge

Paris, 5 mai. — La troisième audience du conseil de guerre a été consacrée à l'audition des officiers qui étaient sous la direction du général Villa. Rien de particulier à signaler.

Dernières Nouvelles Régionales

DANS LES COMMISSARIATS DE POLICE A LILLE. — Paris, 5 mai. — M. Gouy, commissaire de police de 2e classe à Montpellier passe à Lille à la 1re classe, en remplacement de M. Mignier, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Union, commissaire (classe exceptionnelle) à Lille, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DRAME CONJUGAL A FEIGNIES. — Dans un train stationnant en gare de Frameries, lundi, les époux Denis Godart, demeurant à Frameries (Belgique) se sont pris de querelle. Le mari, qui était ivre, sortit soudain un revolver et tira trois coups sur sa femme qui fut atteinte au cou, à la tête et à l'épaule gauche. Le meurtrier tournant son arme contre lui-même se tira un coup dans la tête. La victime a été transportée à l'Hôpital de Maubeuge dans un état grave.